PROCES VERBAL du

CONSEIL MUNICIPAL 12/07/2022

Le douze juillet deux mil vingt-deux à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis, salle du conseil, sous la présidence de Madame Anny COMMANDEUR, Maire

Présents : COMMANDEUR Anny – LATHUILIERE Régis – MOREL Bénédicte – ROLLANT

Catherine – RONGIERES Jean-Daniel - CARRON Jérémy - VASSEUR Frank

Absents excusés: Romain FELIX - MOREL Gaëtan – LAPOSTOLET Catherine

Compte-rendu réunion précédente : Adopté à l'unanimité,

Secrétaire de séance : Catherine ROLLANT a été désignée par le conseil municipal.

CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Madame le Maire rappelle au conseil l'arrivée sur notre commune de Monsieur Ulysse VADROT Gérant de la SAS « LES 2 BUCHES ». M. VADROT sera présent le mercredi à compter du 15 juin 2022 devant le City-stade Esplanade des Pierres Dorées de 17 h 00 à 23 h 00. L'activité de M. VADROT est « la vente de pizzas et de boissons sans alcool ».

Cette convention sera faite à titre gratuit. Une convention sera donc signée avec ce prestataire par Mme le Maire dûment habilitée à cet effet.

Accord du conseil à l'unanimité

MODALITES DE PUBLICITE DES ACTES ADMINISTRATIFS

Mme le Maire rappelle au conseil que les actes pris par les communes (délibérations, arrêtés, décisions) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés ou notifiés aux personnes intéressées après transmission au contrôle de légalité.

A compter du 1er juillet 2022, pour toutes les collectivités la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant pas un caractère règlementaire ou individuel sera assurée sous forme électronique sur le site internet de la collectivité.

Les actes (délibérations, arrêtés du maire, décisions prises par délégation) seront mis à disposition du public dans les registres tenus en mairie. Il n'y aura plus de compte-rendu de séance mais un affichage des délibérations prises pendant les séances de conseil.

Le procès-verbal sera diffusé une fois qu'il aura été validé par le conseil c'est à dire après la séance suivante du conseil municipal, il sera ensuite mis en ligne sur le site internet.

Accord du conseil à l'unanimité

TRAVAUX DES COMMISSIONS

<u>SAVA</u>

Mise en séparatif eau usées eaux pluviales sur le hameau du Charmetton : travaux terminés, réception effectuée.

<u>Liaison eaux usées Charmetton-La Chanaz</u>: les travaux ont débuté le 7 juillet 2022.

<u>Voirie</u>

Route des Etangs: travaux terminés, réception effectuée ce jour.

Pont du Nizy: travaux terminés, réception effectuée (problème de grille sous le pont à revoir).

Route des écureuils : Remplacement canalisation Saône-Turdine : fin de semaine prochaine réouverture de la route à la circulation, réfection définitive après le 15 septembre. Quelques morceaux de poterie, tuiles (antique) ont été découverts au lieudit « Nizier ».

<u>Fleurissement</u>

Passage du jury mercredi 20 juillet à 11 h à Moiré. Remise des prix le 22 octobre à Ville sur Jarnioux.

Matériel voirie

Suite au contrôle technique du camion, nous devons changer les 4 pneus et 2 amortisseurs, Coût : 780 €

Petite Enfance

Sur le territoire de la communauté de communes nous avons reçu 403 demandes pour 154 places disponibles cette année. Deux nouvelles crèches sont en construction à Anse et à Chazay d'Azergues.

La crèche Brin de Malice passera de 25 à 30 places en septembre. Vendredi 8 juillet, les parents ont été invités à la crèche pour une petite fête en musique. Trois parents ont joué ensemble de leur instrument : piano, guitare et accordéon, une cinquantaine de parents étaient présents, cette fête de fin d'année a été très appréciée.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Suite au versement des subventions aux associations nous avons reçu des remerciements du Centre Léon Bérard et de l'Amicale des résidents de l'EHPAD Jean Borel.
- Courrier du Département concernant les boucles de cyclo randonnées (1200 km). Des routes ont été identifiées sur notre commune. Présentation de la carte.
- Projet lotissement et réhabilitation de la ferme : Le juge a donné sa signature validant la proposition des aménageurs TC Promotion et JE Développement. Mme le Maire propose au conseil de faire une réunion publique afin d'informer la population des futurs travaux.

Accord du conseil à l'unanimité